

INSCRIPTION A L'ECOLE PUBLIQUE ANNEE SCOLAIRE 2024-2025



Nous soussignons

PARENTS 1

Madame _____

Adresse du domicile : _____

Coordonnées :

☎ : __ / __ / __ / __ / __

✉ : _____

Situation familiale : Mariés

Concubinage

Célibataire

Divorcés

PARENTS 2

Monsieur _____

Adresse du domicile : _____

☎ : __ / __ / __ / __ / __

✉ : _____

Sollicite(ons) l'inscription à l'école publique de :

Saint-Lupicin

Cuttura (RPI Ravilloles / Cuttura)

Notre fils / fille :

NOM : _____

Prénom : _____

Né(e) le : __ / __ / 20__

à : _____

En classe de :

TPS

PS

MS

GS

CP

CE1

CE2

CM1

CM2

Ecole actuellement fréquentée : _____

DEROGATION

Extérieur à la commune, je sollicite une dérogation : OUI

NON

Si oui, merci d'en préciser la raison : _____

Avis du Maire de Coteaux du Lizon

Avis du Maire de la commune de résidence

Attention : priorité est donnée aux enfants de la commune. Les demandes de dérogation sont étudiées chaque année début juin.



Inscription aux services annexes¹ :

L'enfant sera-t-il inscrit à la cantine ? OUI NON

L'enfant sera-t-il inscrit à la garderie ? NON Maison de l'Enfance ALSH « Les deux Lacs »

Informations que vous souhaitez porter à connaissance de la Mairie :

Pièces à fournir à l'école avec le dossier d'inscription :

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de téléphone, etc)
- Copie du livret de famille (pages parents et enfants uniquement)
- Copie des pages de vaccination du carnet de santé (ou certificat médical non-contre-indication délivré par le médecin pour les enfants non vaccinés)
- Certificat de radiation si changement d'école ou emménagement
- Copie ou extrait du jugement en cas de séparation

Dossier à retourner à :

Mairie de Coteaux du Lizon

2 Place de l'Hôtel de Ville – Saint-Lupicin

☎ 03 84 42 11 59

✉ population@coteauxdulizon.fr

A noter : L'école est obligatoire à partir de 3 ans (atteint lors de l'année civile). Avant 3 ans, l'enfant peut être inscrit à l'école à la condition d'avoir 2 ans le jour de la rentrée soit le 2 septembre 2024.

Ces demandes d'inscription sont conditionnées à la capacité d'accueil définie par les enseignants.

¹ Les réponses ne valent pas inscription. Les inscriptions pour la cantine et la garderie doivent être effectuées auprès de la Maison de l'Enfance (03 84 42 25 43 ou maisondelenfance@coteauxdulizon.fr) ou de l'ALSH des deux Lacs (garderie uniquement - les2lacs@free.fr)